

ACORAM

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE

SECTION DE SAINT-MALO / RENNES



Décembre 2023

Site ACORAM : <http://www.acoram.fr>

Président :	C.F. (H) Antoine Virenque	06 72 34 01 42	section.saintmalo@acoram.fr
Vice-président :	C.F. (H) Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	chr.combourg@gmail.com
Secrétaire :	C.F. (H) Alfred Joël Le Gourriérec	06 31 10 44 87	ajlg2@orange.fr
Trésorier :	C.F. (H) Yves Pauthier	06 77 22 31 22	pauthier.yves@bbox.fr
Coopérative :	C.F. (H) Loïc Coulbeaux	06 07 01 06 05	louis.coulbeaux@yahoo.com
Logistique :	E.V.1 (H) Jean-François Nottin	02 99 88 14 25	jean-francois.nottin@orange.fr
Conseiller :	C.V. (H) Eric Barrault	06 20 28 45 07	barraulteric4@gmail.com
Conseiller :	E.V.2 (R) Jean Lazareff	06 08 53 55 55	jeanlazareff@wanadoo.fr

Réunion de la section, dimanche 17 décembre

Pour mémoire, réunion à 11 heures à la salle polyvalente du port des Sablons. Il est rappelé que les conjoints sont les bienvenus. Cette réunion sera l'occasion de nous souhaiter une bonne fin d'année !

In memoriam

C.A. (2s) Alain Regard

Alain Regard était né le 22 septembre 1944. Il était entré en 1966 à l'École Navale. Sa carrière maritime est marquée par ses affectations dans les sous-marins : *Diane* en 1971, puis *Ariane*, *Junon*, *Flore*, *Gymnote*, le *Tonnant*. Il commanda le chasseur de mines *Circé* et le bâtiment de soutien logistique *Rhône*. Ses affectations à Cherbourg furent à l'École des applications militaires de l'énergie atomique dont il fut le directeur des enseignements puis le commandant, et à l'état-major de l'amiral commandant l'arrondissement maritime de Cherbourg.

Il était un fidèle de l'ACORAM, notamment de nos réunions du dimanche. Par ailleurs il était engagé dans la vie de la cité malouine, notamment à la Société d'histoire et d'archéologie dont il était administrateur et à la présidence du club de bridge. Il est décédé le 21 novembre des suites d'une
 Décembre 2023

opération. Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du mérite. Un hommage lui a été rendu le 29 novembre au cours d'une cérémonie pendant laquelle le CA (2s) Georges Lefevre, camarade de promotion d'Alain Regard à l'Ecole Navale, a rappelé la carrière militaire de ce dernier.

Assemblée générale de la section

Elle aura lieu le samedi 27 janvier dans la matinée (horaire à préciser) au Lycée maritime Florence Arthaud (36 rue de la Croix Desilles, Saint-Malo). Le 27 janvier est également la « journée portes-ouvertes » du Lycée et de la nouvelle ENSM : il sera ainsi possible de visiter ces établissements.

Ordre du jour : rapport d'activité, rapport financier, renouvellement partiel du bureau (nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour rejoindre le bureau : faire acte de candidature auprès du président de la section). Elle sera suivie du verre de l'amitié. Un déjeuner de carré aura lieu à une date ultérieure.

La mère Crolante embrasse la joue droite du Grand Bey

On a aura reconnu ici une des phrases de mnémotechnique utilisées par les pilotes de la Flotte pour se rappeler l'alignement 941. Elle figure dans l'article *Les pilotes de la Flotte, un corps d'exception* publié dans le dernier numéro de *Marine Acoram*. Il est rappelé que le service de la revue est réservé aux membres de l'ACORAM. Ce rappel donne l'occasion d'indiquer le montant de la cotisation pour 2024 :

60 € tarif plein – 30 € tarif réduit (jeunes jusqu'à 30 ans – veuves). Les cotisations peuvent être payées :

- par chèque à l'ordre de l'ACORAM envoyé au trésorier de la section Yves Pauthier, 45 rue Nicolas Bouvier 35400 Saint-Malo (si vous avez besoin de joindre le trésorier, utilisez sa nouvelle adresse mail en page 1)
- par carte bancaire sur le site de l'ACORAM <https://acoram.assoconnect.com/>

Il s'agit du nouveau site de l'ACORAM. Vous pouvez ainsi accéder à votre espace personnel après avoir créé un mot de passe et vérifier les informations vous concernant. L'édition d'un annuaire-papier est envisagée par le siège : il est donc important que chaque membre ait vérifié ses informations en vue de cette publication.

Nous sommes conscients du montant de cette augmentation. Il est rappelé que ces dernières années le montant de la cotisation n'a pratiquement pas évolué et qu'elle donne droit à un reçu fiscal.

Conférence des Amis du musée d'histoire maritime : le canal de Suez

Jeudi 18 janvier à 18 heures au Lycée maritime Florence Arthaud. Elle sera prononcée par notre camarade Eric de la Grand'Rive. Elle sera suivie d'une « galette des rois », entrée libre pour les membres ou non-membres de l'association des Amis du musée.

Grain de Sail 1 et Grain de Sail 2

Nous avons sans doute tous vu le *Grain de Sail 1* dans le bassin Vauban. Il est rappelé que ce navire a pour mission de faire des traversées Europe – Amérique avec une cargaison de vin à l’aller et des produits exotiques (café, chocolat) au retour avec une propulsion à la voile. Le succès de cette opération a conduit l’entreprise Grain de Sail shipping à commander un « petit frère » qui se trouve être plus grand : 52 m contre 24 m, vitesse doublée (10-12 nœuds de moyenne ; vitesse de pointe 18 nœuds) permettant une traversée de l’Atlantique en moins de deux semaines. Le bateau a été construit au Vietnam dans un chantier appartenant au groupe Piriou. Les mâts, construits à Lorient par Lorimat, sont visibles à l’entrée du bassin Duguay-Trouin. Le départ pour la première traversée est prévu le 20 janvier 2024. Un *Grain de Sail 3*, copie du 2, est envisagé.

Source : Le Pays Malouin



Les mâts du *Grain de Sail 2* devant le bassin Duguay-Trouin (cliché A.V.)

Prise d’armement du patrouilleur *Auguste Techer* – bases Outre-Mer

La prise d’armement a eu lieu à Saint-Malo le vendredi 1^{er} décembre au chantier naval de la Socarenam, à Saint-Malo. Le contre-amiral Guillaume Arnoux a déclaré : « Cette simple coque devient navire de guerre. Le nom d’Auguste Techer est celui d’un compagnon de la Libération de la Réunion pendant la Seconde Guerre mondiale, un modèle pour l’équipage de ce bâtiment ». Le capitaine de corvette Gurvan Le Hay a reçu l’insigne de commandant d’un bâtiment de surface et le fanion du patrouilleur outre-

Décembre 2023

mer, étant ainsi reconnu comme commandant du navire qui sera affecté à la Réunion.

Mathieu Gobert, chargé d'affaires au chantier naval, ce bateau construit par la Socarenam a précisé : « nous honorons le contrat passé en 2019 avec la Marine pour la construction de six patrouilleurs outre-mer identiques pour la Nouvelle-Calédonie, Papeete et la Réunion. Ce bâtiment est le troisième livré par le chantier naval. »

Source : Ouest-France

Achévé en septembre dernier, le quai de Nouméa, long de 130 m et large de 8 m est destiné à accueillir les deux nouveaux patrouilleurs outre-mer affectés en Nouvelle-Calédonie, *l'Auguste Bénébig* et le *Jean Tranape*. Tandis que le premier a déjà accosté sur le quai le 2 octobre 2023, l'arrivée du second est prévue pour 2025. Les POM, par leurs capacités d'endurance à la mer et leurs capacités de surveillance, réaffirment l'ambition d'une marine de combat et d'une marine de pointe, auquel le quai des POM participe. Ce nouveau quai accroît la capacité de la base navale de Nouméa à recevoir des bâtiments en escale. C'est une plateforme de coopération et relation internationale qui renforce la place de la France dans le Pacifique.

La construction du quai des POM s'inscrit dans le cadre de la loi de programmation militaire 2019-2025. Les investissements alloués aux territoires outre-mer du Pacifique augmentent avec la loi de programmation 2024-2030. Ils soulignent l'intérêt stratégique croissant de nos points d'appui ultra-marins dans la zone Indo-Pacifique. En effet, les pays de la zone subissent les effets du changement climatique, qui induit une diminution de la biodiversité et une hausse des catastrophes naturelles, et des menaces sécuritaires comme le trafic illégal et les convoitises de leurs ressources. Face à ces enjeux, il est plus que nécessaire d'assurer la souveraineté des zones économiques exclusives françaises et de travailler en coopération avec nos partenaires.

L'inauguration s'est faite en présence du ministre des Armées dont le déplacement marquait le début de la South Pacific defence ministers' meeting, la réunion des ministres de la défense du Pacifique Sud, dont les dix ans de création se fêtent cette année, et pour la première fois en France, à Nouméa.

Source : Marine Nationale

Mer Baltique

Le gouvernement britannique a annoncé le déploiement de la Royal Navy en décembre prochain en mer Baltique. L'objectif de la mission sera de défendre les câbles sous-marins et les infrastructures sous-marines qui sont vulnérables en mer Baltique. La force opérationnelle de la Royal Navy sera aux côtés de la JEF (Joint Expeditionary Force) dont les caractéristiques

sont au paragraphe suivant. Ce déploiement fait suite à l'activité de vigilance renforcée de l'OTAN dans la région de la mer Baltique.

La JEF est un corps expéditionnaire dont le Royaume-Uni est le chef de file. Elle englobe les marines du Danemark, de la Finlande, de l'Estonie, de l'Islande, de la Lettonie, de la Lituanie, des Pays-Bas, de la Suède et de la Norvège. Le but est de renforcer l'interopérabilité de l'OTAN puisque les membres de cette force, hormis la Suède, font aussi partie de l'organisation.

Source CESM

Alerte sur la vulnérabilité des installations offshore

En complément au paragraphe ci-dessus concernant la mer Baltique, signalons que dans un entretien au quotidien La Dépêche, l'amiral Coldefy, ancien inspecteur général des armées, a souligné, la vulnérabilité des installations en mer, câbles sous-marins mais aussi éoliennes, dont notre pays possède le second parc en Europe, et qui sont exposées aux attaques sous-marines.

Mer Rouge

Interception par la Frégate multi-missions Languedoc en mer Rouge : le 9 décembre la FREMM Languedoc a abattu deux drones qui se dirigeaient droit sur elle, en provenance des côtes du Yemen. L'interception et la destruction caractérisées ont eu lieu vers 21h30 puis 23h30 (heures françaises) à 110 km des côtes du Yemen à hauteur de Al Hudaydah. La FREMM opère en mer Rouge sous chaîne de commandement nationale.

Source EMA



Cette information a été diffusée par les médias. Nous la relayons en raison des précisions de lieux et d'horaires et de développements ultérieurs :

Le 11 décembre dans la soirée c'est un missile provenant du Yemen qui a touché le pétrolier norvégien Strinda au nord du détroit de Bab-el-Mandeb.

Décembre 2023

La FREMM Languedoc a intercepté et détruit un drone menaçant directement le Strinda La FREMM s'est ensuite placée en protection du bâtiment touché, empêchant la tentative de détournement de ce dernier. L'incendie à bord a pu être maîtrisé, le Strinda étant ensuite escorté vers le golfe d'Aden hors de la zone de menace par l'USS *Mason*. (source EMA)